

Termes et Conditions particulières  
d'hébergement mutualisé de sites web  
du Service de Archive-Host.com

14 juillet 2011

## Préambule

Le présent document définit les Termes et Conditions particulières d'hébergement mutualisé de sites web dans lesquelles Archive-Host s'engage avec l'utilisateur. Les présentes Conditions particulière d'Utilisation constituent un contrat dont l'ensemble des clauses s'appliquent entre les parties.

Le client devra au préalable avoir lu et accepté les Termes et Conditions Générales d'Utilisations du Service et également ce présent contrat pour pouvoir bénéficier des services fournis par Archive-Host dans le cadre d'un hébergement mutualisé de sites web ou une prestation de gestion d'un nom de domaine, ainsi que les extensions relatives à l'utilisation et à la mise en place de ces dits services.

Le fait de cocher la case notifiant votre lecture et acceptation des Conditions Générales d'Utilisations et des Conditions particulières d'hébergement mutualisé de sites web, après avoir rempli votre formulaire d'inscription constitue la validation de celles-ci et vaudra acceptation irrévocable des présentes Conditions Générales et des Conditions particulières d'hébergement mutualisé de sites web lorsque l'inscription sera effective sur le site. En conséquence, vous ne pouvez utiliser de Service(s) que si vous acceptez, sans aucune réserve, toutes les conditions prévues ci-dessous et en accord avec le droit applicable

L'utilisateur déclare et reconnaît avoir lu l'intégralité des termes des conditions générales et des conditions particulières. En outre, la connexion au site [www.archive-host.com](http://www.archive-host.com) ou à l'un des quelconque services proposés sur le site accessible à l'adresse <http://www.archive-host.com> (ci-après le site Internet Archive-Host.com) emporte une acceptation sans réserve par l'utilisateur des conditions générales et des conditions particulières.

En cas de non-respect par l'utilisateur des Conditions Générales et/ou des Conditions particulières d'hébergement mutualisé de sites web, Archive-Host se réserve le droit de lui refuser l'accès au service.

## 1 Objet

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Archive-Host s'engage à héberger sur sa plateforme le service Internet du Client.

Les conditions spécifiques détaillent les différentes options d'abonnement en vue de la préparation par Archive-Host de l'espace de la plateforme réservé pour le Client.

Le Client reconnaît expressément qu'Archive-Host ne participe aucunement au sens des présentes à la conception, au développement, à la réalisation et à la mise en place du site Internet du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

Toutes les offres et services mutualisés proposés par Archive-Host pour ses clients sont soumis aux conditions particulières suivantes qui sont prises en compte dès la commande du client et qui les accepte.

Archive-Host ne veut pas être tenu et reconnu pour responsable si les conditions générales de vente des clients soient totalement ou partiellement différentes de celles-ci. Les conditions générales et particulières sont applicables pour toutes transactions entre Archive-Host et son client, sauf réserve ou clause contraire de la part d'Archive-Host.

Archive-Host se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes conditions particulières tout en notifiant à son client cette nouvelle modification. Dès lors de la mise en ligne de ses nouvelles conditions particulières les clients d'Archive-Host sont invités à en prendre

connaissance. Par conséquent, les termes seront réputés acquis immédiatement et automatiquement par le client à l'issue de la période de trente (30) jours à partir de la date de mise en ligne sur [www.archive-host.com](http://www.archive-host.com) sauf si celles-ci sont manifestement refusées par le client.

## 2 Service d'Hébergement Mutualisé fournis par Archive-Host

Archive-Host fournit des Services d'hébergement Web à ses Client dans le but de permettre aux Clients d'offrir un contenu Internet au grand public. Le Service permet de tenir et mettre à jour des sites Web, de recevoir des courriels et de tenir des comptes courriel et d'accéder à un espace Web via FTP dans le but de télécharger des fichiers reliés à leurs sites Web. Pour la durée du contrat, Archive-Host accepte de fournir ces services selon le forfait sélectionné par le Client au moment de l'activation de son compte. Archive-Host se réserve le droit de modifier, d'amender ou d'apporter toute modification que ce soit aux services fournis et de les remplacer par des services équivalents sans préavis aux Clients. Les détails de chaque offre sont déclinés dans l'offre elle-même, telle que publiée sur le site Web d'Archive-Host au moment où le Client crée son compte, et demeurent en vigueur durant la durée du contrat avec le Client. Les services doivent être définis comme étant un espace serveur et une allocation de transfert de données dans le but de publier un site Web personnel ou professionnel.

Archive-Host propose au Client l'hébergement sur ses serveurs DNS d'un nom de domaine, l'espace disque associé ainsi que l'hébergement de cet espace. Moyennant le paiement d'une location, le Client pourra choisir l'adresse de son site Web. Il faudra néanmoins que celle-ci soit disponible et que le Client remplisse les conditions nécessaires éventuelles et fournisse les documents adéquats.

Le contenu de l'espace Web est réalisé par le Client sous sa seule responsabilité. Il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000. Ainsi, le Client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace Web, dans la mesure où celui-ci est conforme aux lois et réglementations en vigueur, nationales comme internationales, notamment en matière de propriété intellectuelle, littéraire et artistique, et ne contient aucune information qui pourrait être considérée comme dénigrante, diffamatoire ou injurieuse, ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

Le Client s'engage à mettre en ligne les coordonnées de Archive-Host et plus généralement à se conformer aux dispositions de la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

Archive-Host met à la disposition du Client des adresses email, des alias emails et des forward d'emails dont le nombre est défini dans la formule choisie par le Client. Il pourra choisir ses adresses dans la mesure où elles sont disponibles et acceptées par Archive-Host. Archive-Host se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de supprimer une ou l'ensemble des adresses emails, alias et forward, s'il estime que l'usage qui en est fait n'est pas conforme aux règles d'usage d'Internet. Un certain nombre d'adresses techniques sont réservées (comme par exemple, mysql, abuse, system, etc.).

Le Service d'hébergement mutualisé ne peut se substituer aux besoins techniques qui nécessiterait des ressources dédiées au Client pour le bon fonctionnement de son espace web. Par conséquent, si les hébergements mutualisés du Client utilisent en moyenne plus de 5% des ressources techniques totales, Archive-Host pourra suspendre les Services du Client pour préserver la qualité de service des autres utilisateurs.

## 3 Moyens - Conditions d'Exploitation

La plate-forme d'Archive-Host est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

Archive-Host garantit un accès au site Internet dans les conditions d'une fréquentation raisonnable et un accès aux boîtes d'emails dans des conditions d'utilisation raisonnable.

Dans l'hypothèse où, l'accès au Service ne pourra être maintenu en raison d'un trafic excédant les capacités du Service, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement du Client.

## 4 Spécificité technique de l'Hébergement

Archive-Host, en fonction de l'offre choisie, attribue à son client les caractéristiques techniques nécessaire pour une utilisation de ses serveurs comme indiqué sur [www.archive-host.com](http://www.archive-host.com).

Archive-Host ne peut être tenue responsable pour faute de résultat sur ses performances d'hébergement, mais Archive-Host assure une disponibilité réseau de 99.9 % de ses serveurs Internet, sauf cas particuliers : problème technique, problème de défaillance serveur, maintenance informatique au niveau des serveurs d'hébergement, cas de force majeure et l'implication d'un tiers ou du client qui serait à l'origine d'une ou des perturbations réseaux.

Par ailleurs, Archive-Host est en droit à tout moment de modifier l'installation technique de ses fournisseurs et son infrastructure tout en gardant un minimum d'équivalence au précédent.

Archive-Host est responsable uniquement du matériel et de ses logiciels installés sur ses serveurs d'hébergement. Selon l'infrastructure d'Internet dans le monde, Archive-Host ne peut garantir un accès (sans coupure), un temps de réponse (vitesse) au site web de son client, par les internautes.

## 5 Support Technique

Archive-Host met à la disposition du Client une assistance technique dans les conditions prévues aux conditions générales de Service.

Le service se limite à la fourniture d'informations techniques sur les caractéristiques de l'hébergement du Client. Les renseignements techniques communiqués le sont sur la foi des indications et des demandes formulées par le Client et ne peuvent engager la responsabilité d'Archive-Host en cas de dommage subi par le Client.

## 6 Conditions de Réalisation et de Facturation des Prestations

Archive-Host adresse au Client un courrier électronique de confirmation d'ouverture de compte, mettant à la disposition de celui-ci les codes lui permettant d'accéder à l'espace réservé à son site Web sur le Service d'Archive-Host.

La date d'envoi des codes d'hébergement du site du Client détermine la date initiale à laquelle la facturation prend effet.

## 7 Obligations et Responsabilités d'Archive-Host

Archive-Host s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

Archive-Host s'engage à :

- Assurer l'accès au Service 24h/24 tous les jours de l'année. Archive-Host informera, dans la mesure du possible le Client, dans un délai raisonnable, par courrier électronique ou au travers du site <http://www.archive-host.com>, d'une éventuelle interruption du service, afin que le Client prenne ses dispositions.
- Intervenir rapidement en cas d'incident.
- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.
- Mettre à disposition du Client la possibilité de restreindre l'accès à son site (ou à une partie).
- Protéger, dans la mesure du possible, sa plate-forme.

Archive-Host se réserve le droit d'interrompre le Service, notamment si ce Service constitue un danger pour le maintien de la sécurité de la plate-forme d'hébergement d'Archive-Host, que ce soit suite à un piratage dudit Service, ou à la suite d'une non-installation de mise à jour d'application ayant pour conséquence la détection d'une faille dans la sécurité du système. Archive-Host s'engage à rétablir la connexion sur demande du Client, dès que les interventions de correction auront été effectuées par le Client.

Archive-Host s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont elle dispose pour que ses serveurs mutualisés soient connectés aux réseaux électrique et Internet de manière continue. Le Client est informé qu'Archive-Host a pris toutes les mesures nécessaires pour prévoir des systèmes de secours en cas de coupure d'alimentation ou de réseau de l'un de ses fournisseurs.

Archive-Host s'engage à veiller à ce que chaque site hébergé n'utilise pas de manière abusive les ressources mutualisées et réduise ainsi notablement les performances globales des hébergements. Archive-Host se réserve le droit de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour éviter ou limiter de tels abus, comme par exemple, limitation de requêtes, de trafic, limitation/désactivation de fonctions de programmation sensibles, sans s'y limiter.

Archive-Host s'engage à fournir un espace privatif de stockage (de capacité limitée) de fichiers accessibles par le Client par protocole FTP. L'exercice de ce droit d'accès reste sous la responsabilité du Client et avec ses propres moyens logiciels et de connexion.

Archive-Host ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur les sites hébergés sur le Service du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

Archive-Host ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. Archive-Host ne pourra être tenu responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique sur le Service du Client.

Archive-Host ne saurait être tenu responsable d'une défaillance ayant pour origine une mauvaise utilisation du Service par le Client. En conséquence, Archive-Host recommande au Client de mettre en oeuvre une mesure de sauvegarde effectuée par ses soins.

Archive-Host décline toute responsabilité quant à la sécurité ou bon fonctionnement des logiciels utilisés par le Client. Archive-Host pourra proposer l'installation automatisée de certains logiciels sur l'hébergement du Client pour la convenance de ce dernier, mais il est bien entendu que leur mise à jour et leur entretien reste l'entière responsabilité du Client. Les logiciels proposés étant des logiciels libres et indépendants, Archive-Host ne saurait garantir leur fiabilité. Ainsi le Client supportera seul les conséquences de l'absence de mise à jour ou défaut d'entretien des logiciels qu'il utilise, quelle que soit la façon dont ces logiciels ont été installés.

## 8 Obligations et Responsabilités du Client

- Le Client reconnaît avoir vérifié que le service souscrit dont il a fait la demande ou le renouvellement est en adéquation avec ses besoins. Le Client reconnaît que le principe même de l'Hébergement mutualisé oblige l'hébergeur à faire des choix de configuration globaux, non personnalisables. Dès lors, le Client déclare avoir choisi Archive-Host en toute connaissance de cause, et s'être renseigné préalablement auprès d'Archive-Host afin de vérifier que la prestation lui convienne totalement.
- Le Client s'engage à ne pas héberger de sites racistes ou illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur le Service d'Archive-Host.
- Le Client s'engage à ne pas héberger de sites à caractère pornographique sur les offres d'hébergement ; tout site de ce genre sera suspendu de plein droit.
- De même, il s'interdit à tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire "Les sectes en France", ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.
- Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit.
- Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle. Le Client est informé que les fichiers sons, vidéo ou d'autre nature (MP3, DIVX, ISO, ...) sont soumis aux droits d'auteurs et de propriété intellectuelle. Il assure Archive-Host qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages et données qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée. Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, Archive-Host ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site web, conformément à la loi Française en vigueur. Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus – que ce soit pour le site hébergé sur la plate-forme d'Archive-Host ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites – et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir du Service d'Archive-Host et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur le Service d'Archive-Host et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour Archive-Host de suspendre et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels Archive-Host pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par Archive-Host des sommes déjà versées. Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait d'Archive-Host. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande d'Archive-Host à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à Archive-Host de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre Archive-Host et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat. Le Client, seul responsable du contenu du site, s'engage à assurer à ses frais la défense d'Archive-Host dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute li-

berté pour transiger et conduire la procédure.

- Le Client s'engage à mettre en place les moyens de sauvegarde nécessaires à la pérennité de son activité.
- Le client s'engage à faire figurer sur son site internet les mentions obligatoires (identité complète, n° de RCS le cas échéant, coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, directeur de publication le cas échéant, n° de déclaration C.N.I.L., n° SIRET) afin de permettre aux tiers de contacter directement le Client sans avoir à solliciter Archive-Host.
- Le Client reconnaît avoir compris et accepté les enjeux et obligations sous-jacentes à l'Hébergement mutualisé. Le Client reconnaît avoir choisi ce mode d'hébergement en toute connaissance de cause, se conformer à ses exigences et à en accepter ses limites.
- Le client s'engage à utiliser les ressources mutualisées avec toute la réserve et la retenue nécessaire. Notamment, le Client s'interdit de solliciter abusivement les ressources processeur, mémoire, disque ou réseau du Serveur mutualisé. Par abus, il est entendu tout événement ou série d'événements ayant un effet nuisible pour l'ensemble du Serveur Mutualisé et de ses sites hébergés.
- Accepter dès lors que tout ou partie du service souscrit soit immédiatement mis hors-service par Archive-Host dans le cas où un abus d'utilisation serait constaté par Archive-Host. Archive-Host s'engage à en informer immédiatement le Client afin qu'il puisse apporter les correctifs nécessaires. En cas d'abus manifestement excessif ou de récurrence, Archive-Host se réserve le droit de facturer des frais de réactivation.
- Le client s'engage à ne pas abuser des ressources dites « illimitées » mises gracieusement à disposition par Archive-Host. Il est bien entendu que le sens du mot « illimité » n'a qu'une portée toute relative et qu'Archive-Host se réserve le droit de mettre fin à cette absence de limite dès lors que l'utilisation faite par le Client dépasserait le cadre de l'Hébergement Mutualisé.
- Le client s'engage à ne pas utiliser les services souscrits aux fins de stockage ou téléchargements de fichiers. Le service FTP ne peut en aucun être utilisé à d'autres fins que la mise à jour du site Internet. Cette obligation exclut catégoriquement toute activité de téléchargement de fichiers, sauvegardes, diffusion massive de sons, vidéos, ou autres contenus à télécharger.
- Le client s'engage à programmer, administrer et dépanner lui-même son Site Internet et ne pas faire appel aux techniciens d'Archive-Host sauf pour ce qui relève exclusivement de l'administration du Serveur. En cas d'aide technique apportée, Archive-Host se contentera de proposer des corrections et/ou modifications dont l'application restera sous la seule responsabilité du Client.
- Le client s'engage à informer immédiatement Archive-Host de toute modification concernant sa situation : changement d'adresse postale et email, de numéro de téléphone.
- Le client doit se contenir à la taille de son espace disque d'hébergement attribué au début de son contrat. Cela comprend toute l'activité du client faite dans son espace disque (espace web, espace SQL, espace mail). Si le client ne restreint pas à cette obligation, il se verra averti par Archive-Host de ce dépassement. Dans le cas où l'espace disque est atteint le Client n'aura plus la possibilité d'ajouter des données supplémentaires dans ce dernier.
- Toutes les sauvegardes doivent être faites par le client. Cette sauvegarde doit être sur un autre support que celui du serveur où est hébergé le client. Les sauvegardes globales de tous les serveurs web d'hébergement d'Archive-Host sont effectuées hebdomadairement mais ne sont en aucuns cas une garantie pour le client qui reste le seul responsable des sauvegardes de son site Internet.
- Tous scripts du client hébergés sur les serveurs web entraînant un problème de sécurité seront

bloqués et/ou supprimés et le compte du client sera bloqué après avoir été contacté afin d'éviter une diffusion à plus large échelle du problème.

- Toutes offres d'hébergement attribuées pour un client ne peuvent pas être utilisées par d'autres sites que ceux hébergés sur les serveurs d'Archive-Host.

## 9 Contenus des pages web

Le client dégage Archive-Host de toutes responsabilités à l'égard des tiers résultant du non respect quelque qu'il soit. Par quelque manière le client ne doit pas porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes moeurs et aux droits des tiers. Archive-Host proscrit tous les sites à caractère pédophile, pirate (mp3, streaming (vidéo), warez, divx, games et tous sites ne respectant pas la loi en vigueur), raciste, antisémite et tout autre contenu pouvant de près ou de loin porter atteinte à la dignité humaine ou animale, ou porter préjudice aux droits de l'homme.

Le client s'engage à respecter ces conditions dans le cas où elles ne sont pas respectées. Archive-Host avisera le client par courrier électronique du non respect pour mettre fin à l'offre du client sous vingt-quatre (24) heures. Le client ne pourra faire droit d'aucun remboursement quelconque.

Le client s'engage a diffusé un contenu dont il a les autorisations légales pour sa diffusion et le stockage sur son site. Archive-Host se réserve le droit de suspendre immédiatement le compte du client s'il n'a pas les autorisations nécessaires pour son stockage ou sa diffusion sur son site internet. De plus, le client sera redevable de la somme due jusqu'à l'expiration de son contrat. Archive-Host ne fera aucune demande de remboursement envers son client dans le cas présent.

Le site Internet du Client ou ses biens et ses services ne doit pas établir une quelconque infraction à la loi. Archive-Host n'est pas tenue de vérifier si la présentation du contenu qu'héberge le client sur nos serveurs ou de ses bien et services sur le web constitue une quelconque infraction à la loi. Cependant, si Archive-Host remarque une infraction à la loi, il suspendra immédiatement l'accès à la page web litigieuse. Archive-Host informera le client par mail le plus rapidement possible. Archive-Host ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de saisie de l'autorité publique ou de demande en justice.

## 10 Propriété Intellectuelle et Réglementations

Archive-Host est le seul et unique propriétaire des serveurs sur lesquels sont hébergés les sites web des clients. Le client autorise Archive-Host à prendre connaissance des pages hébergées sur ses serveurs comme détaillé dans les Conditions Générales du Service.

Archive-Host avertit le client qu'il est impossible de protéger totalement les données personnelles. Le client est le seul responsable des données communiquées via internet et enregistrées sur des serveurs web.

## 11 Utilisation des Identifiants

### 11.1 Modalités de remise

Les identifiants d'accès au manager et les identifiants d'administration de l'espace d'hébergement sont transmis par courrier électronique à l'adresse spécifiée par le Client.

## 11.2 Caractères personnel et confidentiels

Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Le Client est seul responsable de la garde et de l'utilisation de ces derniers. Le Client s'engage à conserver secret le mot de passe et ses identifiants et à ne pas les divulguer à des tiers de quelque manière que ce soit.

## 11.3 Perte et vol

En cas de perte ou de vol ou, plus généralement, de détournement des Identifiants par des tiers, le Client s'engage à avertir Archive-Host sans délais excessif par l'intermédiaire de l'Assistance Technique. Le Client devra modifier ou redemander son mot de passe par l'intermédiaire du Site pour l'accès au manager.

## 11.4 Modifications

En cours d'exécution du Contrat, Archive-Host pourra modifier ou changer tout ou partie des identifiants, pour des motifs réglementaires, technique ou de sécurité. Les nouveaux identifiant seront transmis au Client sans délais excessif.

# 12 Politique d'utilisation acceptable des ressources

Archive-Host offre des services d'hébergement web haute gamme et compétitifs grâce à une technologie permettant le partage d'une grande quantité de ressources entre ses clients. Vu la nature même de ce partage, il est important d'établir des règles claires et précises afin d'assurer la cohabitation harmonieuse et la qualité de service pour tous les utilisateurs.

Archive-Host fournit des hébergements qui permettent l'utilisation de scripts PHP et MYSQL et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages, les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités. Le Client a la possibilité de créer et exécuter ses propres PHP ou/et SQL sur son propre compte.

Cette utilisation doit être raisonnable. Toutefois, dans le but de fournir un service de bonne qualité, Archive-Host se réserve le droit d'arrêter l'exécution de certains scripts ou/et du site s'ils prennent trop de puissance serveur et mettent en péril, indépendamment des autres restrictions, le bon fonctionnement de la plate-forme d'hébergement mutualisé de Archive-Host.

Archive-Host fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci. Par contre, si les scripts causent des problèmes aux autres clients ou que ceux-ci prennent beaucoup trop de ressources ils pourront être stoppés sans préavis.

Le client est averti que l'utilisation non conforme à ce qui est indiqué ci-dessus peut être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur la plate-forme d'hébergement mutualisée d'Archive-Host, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients de la plate-forme. Le Client sera alors incité à opter pour un contrat d'hébergement dédié.

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du Service ou du matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client. En conséquence, pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard d'une plate-forme d'hébergement mutualisé, seront utilisés les critères suivants :

- trafic quotidien
- nombre de requêtes web par jour
- utilisation du processeur de la machine ("CPU")
- utilisation de la RAM

- accès à un serveur SQL limité en nombre de requêtes simultanées
- pour d'autres raisons non définies par les présentes mais qui, selon l'appréciation d'Archive-Host, risqueraient de mettre en péril le système informatique d'Archive-Host. Le client sera tenu de faire connaître la raison précise pour laquelle il utilise les scripts.

Les alertes sont envoyées automatiquement lorsque l'un des critères est atteint, et le client est alors tenu de valider la bonne réception de cette alerte par un e-mail en retour, et la bonne compréhension de la demande formulée par Archive-Host. Si le client ne valide pas cet e-mail dans les 12 heures, Archive-Host se réserve le droit de fermer le site sans préavis.

À noter que seul Archive-Host sera en mesure de juger si oui ou non vous respectez les conditions d'utilisation des offres d'hébergement web partagé, énumérées ci-après.

## **12.1 Envois de courriels commerciaux non-sollicités (SPAM / pourriel)**

L'utilisation des serveurs ou réseaux d'Archive-Host pour l'envoi de courriels commerciaux non-sollicités (SPAM/pourriel) est strictement interdit. En aucun cas ce type d'envoi ne sera toléré. Le client s'engage à ne pas se servir des fonctionnalités du Service pour envoyer des messages en grand nombre (SPAM) ou à des personnes qui ne désirent pas en recevoir ou à des adresses erronées. A ce titre, Archive-Host se réserve le droit de mettre en place sur son Service des outils logiciels empêchant ces pratiques.

Archive-Host se réserve le droit de suspendre sans préavis les services de messagerie du Client, lorsque des envois massifs de courriels depuis l'offre du Client portent atteinte à l'intégrité et/ou à la sécurité du réseau d'Archive-Host.

Il est de la responsabilité du propriétaire du compte de mettre en œuvre tous les moyens permettant de régler le problème. Dans le cas contraire le service sera suspendu définitivement pour non respect des Conditions d'Utilisations du Service et de la loi.

En cas de non-respect de cet engagement, le client reconnaît qu'Archive-Host est en droit de limiter, de restreindre, d'interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie du service mis en cause pendant une durée de cinq jours minimum sans préavis, voire rompre définitivement le contrat en cas de non-respect des avertissements pour spamming envoyés par e-mail au client.

## **12.2 Contenu général et restrictions de service**

### **12.2.1 Copies de sauvegarde**

Les serveurs d'Archive-Host ne devraient pas être utilisés comme système d'entreposage pour les sauvegardes de votre ordinateur local.

Des sauvegardes automatisés des fichiers, emails, et bases de données stockés sur les serveurs d'Archive-Host seront automatiquement effectués à des intervalles réguliers.

### **12.2.2 Contenu Adulte**

Tout contenu adulte ou pornographique, incluant photos et vidéos, est strictement interdit sur les serveurs d'Archive-Host.

### **12.2.3 Logiciel de Chat**

L'installation et l'utilisation de tout logiciel web de chat (bavardage) en temps réel en PHP (ou toute autre technologie côté serveur) est strictement interdite sur les serveurs d'Archive-Host, à moins que ce logiciel soit explicitement offert par Archive-Host.

### **12.2.4 Logiciels Web**

Tout logiciel web ayant des vulnérabilités exploitables connues et documentées sur l'Internet est strictement interdit. Le Client est responsable de bien évaluer chaque logiciel installé sur leur

compte pour s'assurer qu'il est sécuritaire, tout en effectuant des mises à jour régulières afin de minimiser le risque de problèmes.

### 12.2.5 Sécurité des applications

Il est rappelé que le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de l'ensemble des logiciels et services utilisés et/ou hébergés sur les serveurs d'Archive-Host.

A ce titre, afin de maintenir le niveau de sécurité du Serveur et de la plate-forme technique d'Archive-Host, il est rappelé que le Client doit procéder sans délai excessif aux mises à jour des logiciels pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé par le Client et/ou l'éditeur dudit logiciel et/ou Archive-Host.

De plus, dans le cas où l'espace web mis à disposition du Client :

- Est piraté
  - Contient des logiciels dont les mises à jour de sécurité n'ont pas été installées par le Client
  - Contient des programmes relatifs au protocole IRC (notamment Bots, Proxy, Bouncers, ircd,...)
  - Continue à émettre ou à transiter des SPAM et ceci malgré une mise en demeure 24 heures au préalable envoyée par courrier électronique
  - Contient des sites Internet de détournement (Phishing)
  - A fait l'objet d'une réquisition de la part des autorités administratives et/ou judiciaires
- Archive-Host se réserve la possibilité d'interrompre sans préavis les Services mis à disposition du Client. En outre, le Client ne pourra prétendre obtenir d'indemnisation pour les éventuelles pertes de données et/ou interruptions de service qui en résulterait.

Les données circulant sur le réseau Internet sont susceptibles d'être détournées, la communication par le Client de données confidentielles est faite à ses risques et périls.

Le Client autorise Archive-Host dans le cadre d'un service de maintenance à distance, à accéder à son espace web mise à disposition et à y opérer les opérations de maintenance structurelles nécessaires.

### 12.2.6 Divers

- Il est interdit d'offrir du stockage de documents, d'images, de fichiers ainsi que des services email et de l'hébergement web gratuit
- Tout serveur mandataire est strictement interdit
- Il est interdit de faire héberger un site miroir

## 12.3 Restrictions d'utilisation des ressources

### 12.3.1 Processus

Tout processus invoqué par le serveur Web, Cron, Shell ou autre ne devrait pas dépasser les limites suivantes :

- Consommer plus de 128 Mo de mémoire-vive
- Utiliser le processeur central (CPU) pendant plus de 5 minutes consécutives
- Créer des vidages de mémoire du processeur (core dumps)
- Être exécutés en arrière plan ou être exécutés en mode «écoute»
- Exécuter plus de 5 processus simultanément

### 12.3.2 Bases de données

- Tout utilisateur est limité à 100 connexions MySQL simultanées.
- Les accès à distance aux bases de données ne sont permis que pour fins administratifs ; il est donc interdit d'utiliser une base de données présente sur les serveurs de Archive-Host avec des scripts ou pages web hébergés ailleurs.

### 12.3.3 Web

- Les processus web ne devraient pas créer de sous-processus
- L'accès à certaines fonctions PHP est désactivé par mesure de sécurité

### 12.3.4 Email

- Des fichiers de plus de 10 Mo ne devraient pas être envoyés par courriel ; il est suggéré de les transférer sur le serveur et d'envoyer plutôt un lien vers ces fichiers.
- Des processus ne devraient pas envoyer de courriels à plus de 50 destinataires à la fois
- Il est interdit d'envoyer plus de 1000 courriels par heure à partir de votre compte
- Il est interdit d'effectuer des envois à une liste de diffusion (mailing list) de plus de 1.500 participants, pour cela un serveur dédié ou un service commercial d'envoi vous est nécessaire.

### 12.3.5 Accès Shell

- Les serveurs d'Archive-Host ne peuvent être utilisés comme point de relais envers d'autres serveurs ou réseaux
- La commande Unix *find* ne peut être utilisée d'une manière récursive sur des répertoires ayant plus de 5 niveaux de profondeur.

## 12.4 Manquement aux obligations

Archive-Host se réserve le droit de refuser de servir et d'annuler le compte d'un client sans préavis ni remboursement dans le cas d'un manquement aux politiques d'utilisation. Archive-Host n'est pas responsable des pertes de revenus ou de tout autre coût relié à des incidents causés par ses serveurs ou un arrêt de son service.

## 13 Assurances et responsabilités limitées du fournisseur

Archive-Host met tout en œuvre pour fournir à ses clients un service fiable et performant. Toutefois, les produits et services sont fournis tels quels, avec leurs défaillances possibles et sans garantie expresse ou implicite, notamment pour obtenir un résultat précis ou une performance spécifique.

Archive-Host exclut toute responsabilité vis à vis de quiconque pour toute perte ou tout dommage causé en tout ou en partie par des actes ou omissions de sa part, ou par des circonstances en dehors de son contrôle. En aucun cas, Archive-Host ne sera responsable envers le client ou quiconque, de tout dommage direct, consécutif ou autre (incluant les dommages pour perte de clientèle, perte de bénéfices ou autre perte financière découlant de l'utilisation des produits et services ou de l'impossibilité de les utiliser) occasionné par ses produits et services, qu'il soit prévisible ou non.

Le Client s'engage à ne pas tenir responsable Archive-Host et de l'indemniser contre toute réclamation, responsabilité, blessure, mort ou tous dégâts matériels qui pourraient résulter ou provenir de l'utilisation et/ou occupation de l'espace d'hébergement loué par Le Client. Archive-Host ne sera en aucun cas tenu responsable de quelque perte, vol, disparition, dommages, ou destruction d'aucune propriété personnelle, y compris les données du Client enregistrées ou placées par celui-ci dans l'espace loué ou la propriété environnante indépendamment de la cause. En aucune circonstance Archive-Host ne sera tenu de fournir une assurance visant le matériel dont le Client est propriétaire ou les données hébergées par Le Client.

## 14 Menace immédiate

Si, de l'avis d'Archive-Host, agissant en cela de manière raisonnable, le site hébergé constitue une menace immédiate à l'intégrité ou au rendement du matériel ou du réseau d'Archive-Host ou de

quelque autre usager des services, ou constitue une menace immédiate à la sécurité d'une personne quelle qu'elle soit, Archive-Host pourra alors prendre les mesures qu'il estime nécessaires, sans préavis au Client et sans engager sa responsabilité quant aux dommages pouvant alors être occasionnés par une éventuelle interruption dans le déroulement des activités commerciales du Client (ou des clients de celui-ci, le cas échéant). Aussitôt que possible après la réalisation de tels travaux, Archive-Host avisera le Client par courrier électronique de la nature des travaux réalisés ou des mesures prises, selon le cas.

## 15 Indexation dans les moteurs de recherche

L'achat ou le transfert d'un compte d'hébergement ou d'un nom de domaine ne garantit aucunement son indexation dans les engins de recherche incluant, mais pas limité à, Google, Yahoo!, Bing, etc. En tant qu'hébergeur et fournisseur de noms de domaines, Archive-Host ne peut influencer le classement ou l'indexation d'un site web du Client dans un engin de recherche ni dans un annuaire web. Archive-Host n'est directement associé à aucun moteur de recherche, et n'est pas responsable du classement de votre site web dans les résultats de recherche. Il demeure la responsabilité exclusive du Client de promouvoir son site web en utilisant des méthodes acceptables de promotion en ligne, incluant l'optimisation du site web, l'échange de liens, les annonces payées, ainsi que l'utilisation d'outils e-marketing, etc.

## 16 Certificats SSL

L'utilisation et l'installation de Certificats RapidSSL offerts par Archive-Host sont assujetties aux termes et conditions de GeoTrust :

[http://www.rapidssl.com/resources/pdfs/RapidSSL\\_Subscriber\\_Agmt\\_v1.0.pdf](http://www.rapidssl.com/resources/pdfs/RapidSSL_Subscriber_Agmt_v1.0.pdf)

Les certificats SSL ne peuvent être installés que sur des comptes d'hébergement ayant leur propre adresse IP dédiée. Si une adresse IP dédiée n'a pas été achetée avant ou au moment de l'achat du certificat SSL, vous serez incapable d'installer et d'activer le certificat SSL sur votre compte d'hébergement jusqu'à ce que vous ayez acheté et reçu confirmation de l'activation d'une adresse IP dédiée. A ce sujet les frais d'installations d'un certificat SSL demandés par Archive-Host couvrent justement l'achat d'une adresse IP dédiée ainsi que son installation.

Suite à un achat d'un certificat SSL un technicien d'Archive-Host complétera l'installation du certificat dans un délai de 72 heures. À moins d'une demande différente avant l'installation, un certificat SSL sera installé et fonctionnera exclusivement avec l'adresse <https://www.monsite.com> (et <https://monsite.com>), où [monsite.com](https://monsite.com) est le nom du domaine pour lequel l'installation d'un certificat SSL a été demandée.

Un maximum d'un certificat SSL peut être installé par compte d'hébergement et par adresse IP. Les certificats SSL sont non-transférables, non-remboursables et ne sont pas couverts par une quelconque garantie.

## 17 Adresse IP Dédinée

Toutes les adresses IP dédiées qui vous sont assignées doivent être entretenues en conformité avec les normes et règlements du RIPE (<http://www.ripe.net/lir-services/ncc/legal>) et doivent être utilisées à 80% dans les 30 jours suivant leur assignation.

Au début, à moins d'indications contraires, vous vous verrez assigner une adresse IP partagée. Par la suite, si c'est justifié, vous pourriez obtenir une adresse IP dédiée par compte d'hébergement, à des frais additionnels. La seule raison valide pour une adresse IP dédiée est l'installation

d'un certificat SSL.

Archive-Host se réserve le droit d'évaluer la pertinence de toute demande d'adresse IP dédiée, et de refuser de telles demandes si elles ne se plient pas aux règlements du RIPE. Archive-Host reste propriétaire de toute adresse IP ou adresse utilisée par le Client et garde en tout temps le plein contrôle et les droits aux adresses IP qui vous sont assignées, et se réserve le droit de modifier ou d'enlever des adresses assignées sans avis préalable.

Un changement d'adresse IP dédiée peut causer jusqu'à 24 heures de temps d'indisponibilité de votre site web, dû à la propagation DNS.

## 18 Nom de Domaine

### 18.1 Définitions

- **Unité d'Enregistrement (Registrar)** : Entité agréée par l'ICANN, constituant un intermédiaire technique au travers duquel les demandes d'enregistrement de Noms de Domaine peuvent être soumises au Registre.
- **ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers)** : <http://www.icann.org> Organisme tiers au présent contrat, définissant notamment les règles d'attribution et de gestion des Noms de Domaine et leur évolution.
- **Registre (Registry)** : Opérateur de registre fonctionnant selon les règles établies par l'ICANN
- **Whois** : Outils de recherche en ligne librement accessibles sur l'Internet permettant l'obtention par toute personne intéressée des Informations de Contact, de tout déposant d'un Nom de Domaine. Les dites Informations de Contact sont extraites de la base de données partagée des Noms de Domaines, et émanent des données communiquées par le déposant.

### 18.2 Préambule

Le Client est informé qu'un nom de domaine peut être lié de manière préférentielle à son Service d'hébergement. Ainsi, selon les situations, il pourra être nécessaire de modifier le nom de domaine précédemment défini. Le Client est informé qu'il doit être titulaire des noms de domaines concernés ou avoir l'accord du titulaire pour la durée associée au Contrat.

La procédure pour réserver et enregistrer les noms de domaine est valable pour toutes les extensions et les noms de domaine proposés sur le site. Pour la réservation et/ou le renouvellement des noms de domaine, Archive-Host joue le rôle d'intermédiaire entre son client et les autorités d'attribution et de gestion des noms de domaine dans le monde.

Archive-Host n'a aucune autorité sur le pouvoir d'attribuer les noms de domaine. De ce fait, Archive-Host ne peut pas être tenu pour responsable de l'attribution des noms de domaine émanant du client et ne peut garantir que les noms de domaine soumis sont libres de droits et qu'ils le resteront. Le client ne peut réclamer ou demander quelconques dommages et intérêts provenant de tiers pour une utilisation frauduleuse d'un nom de domaine ainsi que toute autre forme de réclamation et/ou demande en dommages et intérêts pour la non attribution du nom de domaine souhaité.

Le client atteste que le nom de domaine choisi ne nuit pas aux droits des tiers, par conséquent Archive-Host et ses fournisseurs ne peuvent être tenus pour responsable. Le client s'engage à ne pas solliciter Archive-Host pour quelconques dommages et intérêts qu'un tiers peut engager pour l'utilisation frauduleuse d'un nom de domaine ou de signes caractéristiques par le client. Par conséquent, le client sera pleinement responsable de toutes les conséquences financières émanant d'une utilisation frauduleuse du ou des noms de domaine(s) qu'il aura entrepris sous sa responsabilité et indemniserà Archive-Host des condamnations et des frais de défense éventuels émanant de telles poursuites en justice créées par des tiers.

Si un conflit subvient dans l'attribution du nom de domaine, Archive-Host peut aider le client, mais ne peut être tenu responsable du résultat final de celui-ci. Le client acquiesce qu'Archive-Host exécute sa demande auprès d'une autorité d'enregistrement.

### 18.3 Choix du Nom de Domaine

Il appartient au Client, avant toute demande de réservation, d'effectuer toute vérification idoine qui s'impose.

Notamment, il prendra garde à ne pas porter atteinte :

- à un signe distinctif antérieur, qu'il s'agisse d'un droit de marque ou d'un droit lié à une dénomination sociale, une enseigne ou un nom commercial, une appellation d'origine ou une indication géographique,
- à un droit de la personnalité,
- ou à un droit d'auteur.

D'une façon générale, le Client prendra garde à ce que le nom de domaine :

- ne porte atteinte ni à l'ordre public, ni aux lois et usages en vigueur,
- ne soit pas diffamatoire ou raciste,
- ne soit pas susceptible d'être considéré comme spéculatif ou abusif.

Archive-Host, à titre d'information, précise au Client, par les présentes, qu'une absence de recherches approfondies préalable à l'enregistrement d'un nom de domaine, peut entraîner, sous la seule responsabilité du Client, des actions en contrefaçon et/ou en concurrence déloyale.

Archive-Host informe également le Client que certains noms, concernant par exemple des concepts géographiques et/ou géopolitiques, ou susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, ne peuvent être choisis.

### 18.4 Recours de Tiers

Tout recours de tiers justifié par une décision de Justice, y compris en référé, ou par une décision issue de l'application des procédures de médiation ou d'arbitrage des noms de domaine, sera pris en charge dans sa totalité par le Client.

Dans le cadre de ces procédures, le Client peut, sans aucun préavis, être dépossédé du nom de domaine enregistré en cas de transfert du nom de domaine au profit d'un tiers ayant engagé un recours. Le nom de domaine en cause peut également être suspendu pendant la procédure et jusqu'à son issue.

A cette occasion, Archive-Host revendant des noms de domaine et en tant qu'intermédiaire, ne sera dans aucun cas responsable ni mis en cause, quelles qu'en soient la cause et les conséquences, et quelle qu'en soit la nature, c'est-à-dire une procédure judiciaire ou une procédure de médiation ou d'arbitrage.

### 18.5 Données Nominatives

La demande de suppression des données par le Client entraînera systématiquement résiliation des présentes, puisqu'elle vaudra effacement des données obligatoirement sollicitées par les Registres et autorités de tutelle gérant les banques de données en ligne.

En effet, les données nécessaires à la publication en ligne des banques de données gérant les noms de domaine sont considérées comme publiques. Le Client ne peut en conséquence s'opposer à leur publication, sauf à solliciter concomitamment la résiliation des présentes stipulations contractuelles.

En tout état de cause, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès aux données nominatives le concernant aux fins de vérification des données enregistrées et conservées par Archive-Host.

## 18.6 Conservation et Transmission des Données

Archive-Host s'engage à ne transmettre les données qu'il possède que dans l'unique finalité d'assurer la mise en œuvre du service.

## 18.7 Conditions d'enregistrement et d'utilisation

L'enregistrement et l'utilisation des noms de domaines est sujet à l'acceptation des termes et conditions des registrars primaires agréés.

L'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine est également sujet à l'acceptation des termes de service de l'organisme gérant le type de domaine demandé. Chaque organisme ayant ses propres critères d'éligibilité pour l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine utilisant son extension, il est important de bien lire et comprendre les règles dictant l'enregistrement du nom de domaine en question. La plupart des organismes gérant les domaines spécifiques à un pays ou région exigent que l'enregistrement d'un domaine soit effectué uniquement par des résidents, citoyens, ou compagnies provenant ou étant enregistrés dans le pays ou la région en question. Ces restrictions sont en vigueur pour les extensions .fr (France), .eu (Union Européenne) et d'autres extensions internationales, telles que décrites dans les sections suivantes.

### 18.7.1 Domaines .com, .net, .org, .info, .biz, .name, .mobi

Les termes de l'ICANN s'appliquent : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>.

### 18.7.2 Domaines .fr

Les termes de l'AFNIC s'appliquent : <http://www.afnic.fr/obtenir/chartes/nommage-fr>. Le Client doit fournir les informations suivantes à Archive-Host par l'intermédiaire d'un billet de support suite à leur achat :

- **Si le titulaire du compte enregistrant le domaine est une organisation** : Numéro d'entreprise SIREN/SIRET, ou, si applicable, le numéro d'enregistrement de la marque de commerce du domaine enregistré.
- **Si le titulaire du compte enregistrant le domaine est un individu** : Date et le lieu de naissance de l'individu (ville et pays). Si le lieu de naissance est en France, veuillez aussi préciser le code postal de la ville.

### 18.7.3 Domaines .eu

Les termes de EURid s'appliquent :  
<http://www.eurid.eu/fr/faq/telechargement-de-documents>

### 18.7.4 Domaines .be

Les termes de DNS.BE s'appliquent :  
<http://www.dns.be/fr/home.php?n=43.001>

### 18.7.5 Domaines .mobi

En plus des termes de l'ACEI, les termes .mobi s'appliquent :  
<http://mtld.mobi/domain/policies/compliance>

### 18.7.6 Domaines .me

Les termes .ME s'appliquent :  
<http://www.domain.me/index.php?page=6>

### 18.7.7 Domaines .name

Les termes du Global Name Registry s'appliquent :  
<http://www.gnr.com/policies.html>

### 18.7.8 Domaines .ch

Les termes de SWITCH s'appliquent :  
[https://nic.switch.ch/reg/ocView.action?request\\_locale=fr](https://nic.switch.ch/reg/ocView.action?request_locale=fr)

## 18.8 Conditions d'achat et d'utilisation

Un domaine géré par Archive-Host ne peut être dirigé que vers un hébergement Archive-Host. Toute modification de DNS ou de Reverse ou de tout autre point technique d'un nom de domaine est impossible.

Une commande de nom de domaine ne peut être remboursée après la validation du paiement par l'organisme bancaire. Aucun délai de rétractation ne sera accordé après validation du bon de commande.

Un domaine ne peut être transféré vers un autre registrar qu'au minimum 6 mois après son activation auprès des services.

Lors d'une création Archive-Host réservera le nom de domaine sous son propre nom pour les contacts administratif, technique et commerciale ; cependant le client se verra déclaré comme propriétaire, le nom de domaine lui appartiendra (il en sera le titulaire) mais toute la gestion se fera par l'intermédiaire Archive-Host.

Bien entendu le Client pourra utiliser son propre nom de domaine non enregistré par Archive-Host, il devra auparavant configurer correctement les serveurs DNS de ce dernier pour que son site soit correctement accessible. Dans ce cas le Client aura la pleine gestion de son nom de domaine et il devra s'acquitter des frais de renouvellements auprès de son registrar. Archive-Host n'interviendra alors que dans la gestion de la zone DNS que le Client pourra d'ailleurs configurer depuis le panel de gestion de son hébergement lié à son nom de domaine.

## 18.9 Transfert

Le transfert d'un nom de domaine est gratuit dans le cadre de la sortie du domaine de nos services. Néanmoins, des frais supplémentaires peuvent vous être facturés dans le cas où ce transfert engendrerait un coût pour Archive-Host.

Nous invitons vivement les clients d'Archive-Host désireux de transférer leur nom de domaines à se renseigner au préalable sur les tarifs et frais engendrés par leur transfert.

Un domaine ne peut être transféré vers un autre registrar qu'au minimum 6 mois après son activation auprès des services.

## 18.10 Obligation du client

Le client s'engage à ce que ses informations civiles soient complètes et fiables. Dans le cas où ces informations ne seraient exactes, Archive-Host se verra dans l'obligation de suspendre toute activité de votre compte. Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de suspension.

## 18.11 Renouvellement

La période de renouvellement d'un nom de domaine est d'un an à compter de son activation technique auprès de votre compte Archive-Host. Il est impératif d'envoyer votre paiement au moins 10 jours avant l'expiration de votre nom de domaine. Dans le cas où votre paiement arrive

trop tard ou que votre domaine expire, des frais supplémentaires vous seront facturés pour la récupération et le renouvellement de votre domaine.

## **18.12 Intégralité et Modifications**

Les règles édictées par l'ICANN, les autorités de tutelle et les Registres, relatives aux noms de domaine, s'appliquent de droit aux présentes relations contractuelles. De même, toute modification des conditions liant Archive-Host avec le Registre, l'ICANN ou les autorités de tutelle s'appliquent de droit, immédiatement et sans information préalable du Client qui l'accepte expressément, ces modifications s'imposant à Archive-Host.

## **18.13 Différends**

Archive-Host et le Registre se réservent le droit de mettre le nom de domaine du Client en attente pendant la résolution d'un litige.

Archive-Host et le Registre se réservent le droit de suspendre ou annuler le nom de domaine du Client au cas où celui-ci emploie le nom de domaine pour envoyer la publicité commerciale non sollicitée, en contradiction aux lois applicables ou à la politique d'utilisation acceptable usuelle de l'Internet, ou si le Client emploie son nom de domaine pour une activité illégale.

**L'utilisation du Service implique l'acceptation par le visiteur, dans son intégralité, de l'ensemble des stipulations des présentes Conditions particulières d'Utilisation ainsi que des Conditions Générales d'Utilisations du Service et de toutes les modifications que Archive-Host pourrait y apporter. En cas de litiges ou de réclamations émanant de l'Utilisateur, de Archive-Host ou d'un tiers, relatifs à l'utilisation du Service, seule la version des présentes Conditions particulières d'Utilisation accessible sur le site de Archive-Host aura force obligatoire entre les parties, quelle que soit la date des faits litigieux.**